



L'Agglo retire les aides au sport pour les scolaires

Les associations sportives des collèges et lycées du Saint-Lois n'auront plus de subventions de la Saint-Lô Agglo à la rentrée. Les professeurs s'inquiètent.

Dans un contexte de réduction drastique des dépenses, Saint-Lô Agglo a décidé lors du vote du budget 2023 de mettre fin à ses subventions aux associations sportives (AS) des collèges et lycées du territoire. C'était en mars, et les professeurs d'EPS ne l'ont réalisé qu'en préparant les budgets des AS, fin juin.

« **Personne n'avait été prévenu par l'Agglo de cette décision**, regrette Thierry Raynal, enseignant au lycée agricole de Thère, à Pont-Hébert et élu au bureau de l'union nationale du sport scolaire (UNSS). **Toutes les AS n'avaient pas la même subvention, mais c'est la méthode qui nous gêne. À un an des Jeux Olympiques, c'est un mauvais signal envoyé au sport scolaire.** »

Priorité aux clubs sportifs

Vice-président de l'Agglo en charge des sports, Hervé Le Gendre justifie la mesure par le plan global d'économie avec une baisse de 10 % de l'enveloppe totale des subventions. L'élu assume le choix de ne pas l'appliquer de la même manière à tout le monde : « **On a fait ce qu'on pouvait pour maintenir l'aide aux clubs sportifs en priorité. On comprend leur déception, ça ne fait plaisir à personne de leur couper les subventions, mais si on veut ne rien baisser du tout, il faut nous dire où on prend l'argent...** »

Un mauvais choix selon les professeurs, alors que 1 324 élèves sont licenciés à l'UNSS dans l'Agglo, où ils pratiquent plusieurs sports chaque mercredi pour une adhésion de 20 € maximum. « **À peine 10 % de mes élèves de l'AS sont licenciés dans un club à côté, c'est leur seule activité sportive** », relève Thierry Raynal.

Les rencontres interétablissements menacées

« **Ça met en péril les rencontres avec d'autres établissements**, déplore Emmanuel Knosp, professeur au lycée Curie et secrétaire départemental du syndicat Snep-FSU, alors que les déplacements représentent la quasi-totalité des dépenses des AS. **Or, rencontrer les autres, c'est un aboutissement de ce que les élèves font à l'entraînement et ça leur permet de sortir de l'entre-soi.** » Ils demandent ainsi à l'Agglo de revenir sur sa décision.

La collectivité invoque le fait que la compétence scolaire ne lui revient pas (au contraire de la compétence sport). D'après Hervé Le Gendre : « **Dans le contexte actuel, toutes les collectivités se recentrent sur leurs compétences propres. Les collèges relèvent du Département et les lycées de la Région. C'est à eux qu'il faut leur demander des subventions.** » Les professeurs espèrent ne pas devoir augmenter le prix des licences, « **car le but des AS, c'est de rendre le sport accessible à tous** ».

Anthony DERESTIAT.



Professeurs d'EPS aux lycées Curie et Thère à Saint-Lô et Pont-Hébert, Emmanuel Knosp et Thierry Raynal (à gauche) s'inquiètent de la fin des subventions de l'Agglo aux associations sportives. Fanny Le Cam et Nicolas Blier, enseignants hors du territoire, à Granville et Périers, soutiennent leurs revendications. Ouest-France